

Nantes, le 25 septembre 2020

Commission permanente du vendredi 25 septembre 2020

Plan de relance régional

1 million d'euros pour favoriser la télémédecine et les équipements numériques en santé

Dans le cadre de son plan de relance adopté les 9 et 10 juillet derniers, la Région s'est engagée pour accélérer l'accès à la santé partout et pour tous. Ainsi, la Région crée un Fonds de soutien à la télémédecine et aux équipements numériques doté de 1 M€ à destination des établissements de santé prioritaires (EPHAD, Maisons de Santé Pluridisciplinaires, etc.).

« La crise sanitaire a révélé l'incroyable abnégation de nos soignants, mais elle a aussi montré les failles d'un système à bout de souffle. Même si la Région n'a pas de compétence propre en matière de santé, j'ai décidé d'en faire un axe fort de notre action et d'accompagner la modernisation de notre offre de soins avec le plan de relance régional. » Souligne Christelle Morançais, présidente de la Région des Pays de la Loire.

Pour rappel, en une semaine, entre le 16 et le 22 mars 2020, 80 000 personnes en France ont vu leur médecin en téléconsultation, soit deux fois plus que pour tout le mois de février 2020. La télémédecine a démontré toute son utilité et l'équipement des EPHAD et des établissements médico-sociaux en smartphones - en partenariat étroit avec l'ARS et les Départements - a été exemplaire avec plus de 700 terminaux mobiles (smartphones, tablettes) diffusés dans les structures de soins.

Que ce soit pour le déploiement territorial de la télémédecine ou d'équipements numériques de santé la Région soutiendra, grâce à ce fonds, en lien avec l'ARS, les projets portés par :

- les collectivités locales et les groupements de collectivités
- les associations ligériennes,
- les établissements de santé et structures médico-sociales,
- les mutuelles,
- les Groupements de professionnels de santé et leurs organisations représentatives (URPS, SCM...).

S'agissant des innovations portées par des entreprises, ces dernières seront orientées vers les dispositifs régionaux d'aide au développement économique comprenant cinq dispositifs phares :

- Appel à projet R&D
- Pays de la Loire Investissement numérique
- Pays de la Loire Redéploiement
- Pays de la Loire Innovation (PIA3)
- Pays de la Loire Participations

CONTACT PRESSE

Nadia Hamnache : nadia.hamnache@paysdelaloire.fr – 06 77 66 11 16